

ENSEIGNER EN SEGPA:

**CONNAÎTRE LES
DIFFICULTÉS DES
ÉLÈVES**

Formation second degré

8 avril 2013

Circonscription ASH 67

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE :

Objectifs :

Définir les difficultés des élèves de SEGPA et proposer des réponses pédagogiques.

Méthodologie :

Nous nous appuierons sur:

- ◉ vos représentations
- ◉ des **observations** réalisées en SEGPA, concernant à la fois le comportement et les productions des élèves ainsi que les réponses pédagogiques apportées par les enseignants.
- ◉ la **circulaire** SEGPA et les documents **d'accompagnement** des programmes
- ◉ quelques écrits de différents auteurs.
- ◉ l'analyse de productions d'élèves
- ◉ la présentation d'une séance adaptée
- ◉ Le travail collaboratif pour concevoir une séance

Matin: cerner les difficultés et déduire des pistes pédagogiques

Après-midi: construire une séance adaptée

PREMIERS POINTS
D'APPUI:
VOS REPRÉSENTATIONS DE
LA SEGPA.

1 - Chacun prépare pendant 3 minutes par écrit :

- ⊙ Son expérience de la SEGPA
- ⊙ Les difficultés principales attendues des élèves
- ⊙ L'idée qu'il se fait de la difficulté d'exercer en SEGPA

2 - Mise en commun

RAPPEL DES POINTS
D'APPUI
RÉGLEMENTAIRES:

OBJECTIFS ET OUTILS

RAPPEL DU CONTEXTE RÈGLEMENTAIRE :

- Les principaux éléments à articuler :
 - Les programmes du collège
 - Les compétences du socle commun paliers 1, 2 et 3
 - La circulaire SEGPA (notamment pour l'accès à la formation professionnelle)
- Les outils pour réaliser cette articulation :
 - La circulaire SEGPA
 - Principes d'organisation pédagogique
 - Descriptif des objectifs généraux de chaque cycle
 - Le PIF

RÉSUMÉ « SIMPLIFICATEUR » :

- ⊙ Les thèmes à aborder pour chaque année sont à rechercher dans les programmes du collège.
 - La circulaire SEGPA conseille de choisir ces thèmes en fonction des centres d'intérêts des élèves.
- ⊙ Pour les compétences à construire on s'appuiera sur :
 - La progressivité des paliers du socle commun
 - Les compétences visées au collège
- ⊙ Les compétences visées aux paliers 1 et 2 sont à la fois :
 - Des objectifs visés, si elles ne sont pas acquises.
 - Des outils d'acquisition des autres compétences dont il faudra palier l'absence éventuelle par des adaptations.
- ⊙ La différenciation entre les classes repose davantage sur **les activités, les situations et les supports d'apprentissage** que sur les compétences.

L'INDIVIDUALISATION DE CES OBJECTIFS : UN PARCOURS PROGRESSIF INDIVIDUEL

Elle se fait grâce :

- Au LPC des élèves
- Aux évaluations diagnostiques et continues réalisées au collège
- Au Projet Individualisé de Formation

LE LIVRET PERSONNEL DES COMPÉTENCES

- ⊙ L'objectif est commun:
 - les compétences se construisent
 - tous les enseignements y concourent
- ⊙ En SEGPA:
 - il s'agit de construire, consolider ou parfaire les connaissances et capacités dans les paliers 1 et 2 du socle commun.
 - les compétences, plus encore que dans les autres classes, se construisent dans la durée.

L'ÉVALUATION :

- Les évaluations font partie des actions pédagogiques :
 - En mettant en évidence les manques, elles permettent de mettre en place les remédiations
 - En ciblant les compétences non maîtrisées, elles permettent d'orienter les dispositifs d'aide
 - En montrant à l'élève quels sont ses points faibles, elles l'impliquent dans ses processus d'apprentissage

(Source : LPC, repères pour sa mise en œuvre au collège)

PROPOSITIONS D'OUTILS POUR L'ENTRÉE AU COLLÈGE :

- Le ROC : repère orthographique collectif. C'est un outil de repérage des troubles du langage écrit grâce aux difficultés en orthographe.
- Evalire : un outil d'évaluation utilisé dans le cadre de la prévention de l'illettrisme.

LE PIF :

- ◉ repose sur un **diagnostic** établi à partir d'informations communiquées par l'école primaire (livret de compétences, évaluations C.M.2, échanges dans le cadre des liaisons école-collège, etc.), affinées si nécessaire par des évaluations organisées dans la première quinzaine de l'année scolaire ;
- ◉ fixe des **priorités d'apprentissage centrée(s) sur les lacunes les plus pénalisantes** pour la poursuite de la scolarité de l'élève (lecture-écriture, numération-calcul.);
- ◉ définit les **formes de l'action pédagogique** à mettre en œuvre: **stratégie engageant l'ensemble des enseignants sur l'acquisition de la compétence ciblée**, mise en œuvre de dispositifs d'aide individualisée, organisation de groupes de besoins, développement de coopération entre élèves, etc.
- ◉ s'enrichit chaque année du bilan annuel et de la découverte progressive des métiers et de la formation.
- ◉ Donne du sens au parcours et aux enseignements

LES DIFFICULTÉS DES ÉLÈVES DE SEGPA

DES DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE GRAVES ET DURABLES:

Les élèves concernés, pour l'admission en 6^{ème} :

- ◉ Il s'agit des élèves nés en 2001 ou en 2002 qui, ayant bénéficié d'actions de prévention, d'aide et de soutien, et éventuellement de l'allongement des cycles, continuent de présenter des difficultés scolaires graves et durables.
- ◉ Ces élèves ne maîtrisent pas toutes les compétences définies dans le socle commun, attendues à l'issue du cycle des apprentissages fondamentaux (Cycle 2), et présentent des lacunes importantes dans l'acquisition des compétences prévues à l'issue du cycle des approfondissements (Cycle 3).
- ◉ Les élèves présentant uniquement des troubles du comportement ou des difficultés directement liées à la compréhension de la langue française ne relèvent pas de cette orientation. Il en est de même pour ceux qui peuvent tirer profit d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) proposé au collège.

(Source : *Circulaire orientation en SEGPA*)

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES: LES DIFFICULTÉS EN LECTURE

- maitrise imparfaite - ou une automatisation insuffisante - des procédures de décodage.
 - les élèves lisent lentement, butent fréquemment sur les mots inconnus, irréguliers, rares, devinent les mots grâce au contexte...
 - Ce type de lecture rend difficile l'accès au sens dans la mesure où l'identification occupe l'essentiel des ressources attentionnelles.
- compréhension difficile
 - la compréhension du langage, la maitrise de connaissances linguistiques (vocabulaire, lexique, syntaxe de l'écrit),
 - la capacité à repérer les idées principales d'un texte, à localiser les informations pertinentes, à exploiter ces informations pour répondre aux questions, à résoudre les problèmes posés
 - la qualité du contrôle que le lecteur exerce (ou n'exerce pas) sur son activité de lecture (s'en remet au contrôle de l'adulte)

LES DIFFICULTÉS HORS CHAMPS DISCIPLINAIRE:

Outre le retard dans la structuration des outils de la pensée (logique, repérage, mémorisation) :

- ⊙ Les élèves sont marqués affectivement et cognitivement par leurs échecs passés
 - Mésestime de soi
 - Raisonnements stéréotypés
 - Inappétence scolaire, passivité
- ⊙ Ils peuvent manifester des mécanismes de défense
 - Inhibition
 - Agressivité verbale
- ⊙ Ce sont des adolescents
- ⊙ Et ils peuvent avoir des histoires accidentées qui les déstructurent affectivement et socialement.

(Source : Aide pour l'enseignant nouvellement nommé en SEGPA)

POUR COMPRENDRE LES DIFFICULTÉS TRANSVERSALES :

- ◉ La motivation : *le sens donné aux apprentissages.*
- ◉ L'estime de soi : *la croyance dans sa capacité de réussir.*
- ◉ L'attention et la concentration : *la centration sur l'apprentissage.*
- ◉ Le respect des règles du vivre ensemble : *la connaissance des règles et la capacité à les respecter.*
- ◉ Le langage oral : *la capacité à penser en mots et à exprimer sa pensée.*
- ◉ Le langage écrit : *la capacité à prélever des informations dans un écrit et à traduire sa pensée par un écrit correct et structuré.*
- ◉ La capacité de penser : *le raisonnement, la capacité d'abstraction, la capacité à prendre le temps de réfléchir*
...

(Sources : observations en classe et livre de Serge Boimare :
Ces enfants empêchés de penser - Dunod)

L'ENVIE D'APPRENDRE

MOTIVER ET DONNER DU SENS AUX APPRENTISSAGES.

- ⊙ Entrée par des projets interdisciplinaires (exemple : français/histoire, le texte revendicatif et le travail à la mine),
- ⊙ Par des exemples tirés de la vie quotidienne (exemple : les soldes pour travailler sur les pourcentages),
- ⊙ Par le **Parcours de découverte des métiers et des formation**
 - Vivier d'intérêts
 - Valorisation du statut de collégien
 - Valorisation de l'aspect professionnalisant de la SEGPA

RESTAURER L'ESTIME DE SOI ET LA CROYANCE EN SA CAPACITÉ À RÉUSSIR.

La valorisation des réussites et l'association de l'élève à ses progrès qui développe la connaissance de soi. Pour sortir du « je suis nul ! » :

- ◉ **Le LPC :**
 - Les compétences sont validées au fur et à mesure de la réussite
 - L'élève peut être associé à cette validation :
 - Parce qu'il dispose de la grille des compétences
 - Parce qu'il est associé à sa propre évaluation
- ◉ **Le PIF :**
 - Implication de l'élève et de la famille
 - Élaboration sur 4 ans qui montre l'évolution et met en projet
- ◉ **Les Programmes du collège :** intérêts correspondants à l'âge et statut de collégien
- ◉ **Les adaptations** qui permettent à l'élève de palier ses difficultés à l'oral et à l'écrit et de montrer ses capacités
 - Pour les apprentissages
 - Pour l'évaluation
- ◉ **Les progrès**, notamment dans la maîtrise de l'écrit.
- ◉ **L'attitude valorisante** de l'enseignant qui met l'accent sur les réussites et voit l'intelligence malgré les difficultés orales et écrites.

CITATION:

- ◉ Motivation par le sentiment de compétence

Il faut pour cela accepter l'idée que l'intérêt (ou la motivation) des élèves (et des enseignants) ne réside pas seulement dans les contenus {...}

et savoir que la prise de conscience des stratégies efficaces, l'amélioration du fonctionnement mis en œuvre, le développement du sentiment de contrôle pris sur l'activité sont aussi des sources de motivation extrêmement puissantes.

- ◉ Article de Sylvie CÈBE Maître de conférences de sciences de l'éducation à l'IUFM de Lyon

L'ATTENTION ET LA CONCENTRATION : LA CENTRATION SUR LES APPRENTISSAGES.

⊙ **Le travail en projet :**

- L'activité a une finalité concrète et immédiate
- Le résultat pourra être utilisé, montré, exposé ...

⊙ **Les objectifs d'apprentissages explicites :**

- Ils sont dégagés en début de séance lors de la présentation du thème de la séance.
- *A la fin de la séance je veux que vous sachiez ...*
- Ils sont écrits sur un tableau annexe, éventuellement sous forme de questions et serviront à la construction finale de la trace écrite.
- On y revient si besoin durant la séance.

⊙ **La nature des interactions enseignant/élève :**

- Éviter trop d'interactions comportementales
- Préférer les remises au travail

EXEMPLE DE QUESTIONNEMENT : SÉANCE SUR LES POURCENTAGES

○ **Mise en situation :**

- Entrée par les soldes : projection d'une affiche publicitaire. Les élèves émettent des hypothèses sur les prix soldés et sur les réductions.
- *Tu achèterais à 50% ou à 20% ? à 20% !*
- Les élèves discutent entre eux car ils ne sont pas d'accord.

○ **Cela débouche sur des questions portées au tableau :**

- Quel est le pourcentage le plus intéressant ?
- Quelle réduction a-t-on ?
- Quel sera le nouveau prix ?

LE COMPORTEMENT

CITATION

- ⊙ Déficit de compréhension et trouble du comportement:

Les discours moralisateurs sont sans prise durable sur les élèves turbulents, ce qui fait autorité dans la classe c'est la nature du travail à entreprendre en commun.

- ⊙ Annick DAVISSE, *Pourvu qu'ils m'écoutent*, CRDP 1995

LE RESPECT DES RÈGLES DU VIVRE ENSEMBLE : *LA CONNAISSANCE DES RÈGLES ET LA CAPACITÉ À LES RESPECTER.*

- ⊙ Les règles doivent être explicites et partagées :
 - Exprimées clairement et en termes positifs
 - Communes à toute la SEGPA, de préférence
- ⊙ La capacité à respecter les règles :
 - Elle se construit progressivement
 - C'est une erreur de penser que le non respect de la règle équivaut à la volonté de le faire.
 - Demander le respect de la règle mais sans faire de procès d'intention.

LES PROVOCATIONS VERBALES :

- ◉ Savoir que le niveau de langage est très différent du nôtre et que de nombreux gros mots sont du langage ordinaire pour les élèves et non des insultes. Ne pas dramatiser.
- ◉ Travailler sur le niveau de langue, pour donner les moyens de faire autrement. Demander calmement de reformuler.
- ◉ Ne pas prendre l'agression pour soi, ne pas y répondre en restant sur le même niveau. Prendre de la distance, chercher à comprendre ce qui a provoqué cette expression, rappeler la règle et sécuriser. Passer d'une position de défense à une position d'aide à la construction.
- ◉ Savoir que ce sont souvent des moyens d'échapper à l'angoisse de la tâche (*Boimare*). L'élève a moins peur de la punition que de l'échec. La réponse principale est préventive : c'est le rassurement par un cadre de travail sécurisant.

POSER LE CADRE : LES ÉLÉMENTS SÉCURISANTS

- L'explicitation :
 - Du déroulement de la séance (écrit au tableau).
 - Des objectifs d'apprentissages (écrits au tableau)
 - Des critères de réussite quand un travail est demandé
- La ritualisation :
 - Avoir une structure de séance répétitive
 - Construire des habitudes de travail communes
 - Prévenir des changements
- La dynamique:
- Valoriser les réussites, éviter le jugement, avoir un système de règles explicite et stable.

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS ANGOISSANTS OU PERTURBANTS :

- ⊙ Un travail oral en grand groupe trop long.
- ⊙ Un travail de recherche non guidée en petits groupes.
 - Préférez le travail en binômes, car le groupe est trop lourd à gérer au niveau relationnel. Cela prendra le pas sur l'apprentissage.
 - Une recherche non guidée laisse des moments de vide mental qui seront remplis par des incivilités.
- ⊙ Une demande de production écrite non soutenue.
 - Proposez des aides, des guides, des débuts de phrases ...
 - Dégagez des critères de réussite clairs.
 - Valorisez la mise au travail et le sens, si l'expression est maladroite.

Parmi les manifestations: papotages, conflits et hyper-investissement du corps (exubérance, inhibition, action immédiate, maux variés)

EXEMPLE DE RÉPONSES CONTENANTES :

- ⊙ *C'est nul ! C'est bien mais si tu n'es pas content, tu as le droit de recommencer en dessous.*
- ⊙ *J'ai raté ! Non tu n'as pas raté tu as juste oublié une chose que je t'ai dite.*
- ⊙ Agitation et/ou début de conflits avec les voisins : *X est-ce que tu aurais besoin de t'asseoir seul ?* (On part de l'idée que l'élève a besoin d'aide pour se comporter correctement.)

LE RAISONNEMENT ET LA MAITRISE DE LA LANGUE

LE LANGAGE ORAL : LA CAPACITÉ À PENSER EN MOTS ET À EXPRIMER SA PENSÉE.

○ La remédiation :

- La pratique de l'oral avec des objectifs précis (travail d'équipe)
- Des objectifs langagiers associés à toutes les séances

○ L'adaptation :

- Des supports visuels pour palier les difficultés de représentation et de mémorisation
 - Consignes et exemples écrits
 - Étapes du travail explicites
 - Des traces visuelles (photos, schémas ...)
- Pour exprimer sa pensée
 - Proposer des choix
 - Proposer des comparaisons de documents

POUR APPUYER L'ORAL : SÉANCE DE FRANÇAIS AVEC DES ADOLESCENTS DÉFICIENTS.

Situation pédagogique : lecture/compréhension d'un conte.

- ◉ Lecture par les élèves, à voix haute.
- ◉ Les élèves doivent compléter une fiche en écrivant ce qu'ils ont compris : personnages, lieux, action.
- ◉ Les déplacements du personnage sont figurés sur la carte.
- ◉ Distribution d'enveloppes avec des adjectifs qualificatifs de sentiments : il faut choisir les étiquettes qui conviennent au personnage.
- ◉ La mise en commun est l'occasion de justifier son choix et donc d'analyser finement l'histoire.

LE LANGAGE ÉCRIT : LA CAPACITÉ À PRÉLEVER DES INFORMATIONS DANS UN ÉCRIT ET À TRADUIRE SA PENSÉE PAR UN ÉCRIT CORRECT ET STRUCTURÉ.

⊙ Remédiation :

- C'est un travail d'équipe qui se mène dans le cadre du PIF.
- Les projets d'écriture sont des appuis forts : journal scolaire, concours d'écriture, blog ...

⊙ Adaptations :

- S'inspirer des pistes pour les élèves dyslexiques : surligner, choix multiples ...
- Construire les traces écrites ensemble en dictée à l'adulte, à partir des questions posées en début de séance.

CITATION

- ◉ Ecrire pour apprendre

Car pour le réconcilier avec l'apprentissage, avec l'écrit, il faut qu'il se découvre comme un individu intelligent, capable de réfléchir sur lui-même et par lui-même et de produire des textes.

- ◉ Anne TOTUNCZYK, Un autre regard sur les « illétrés », l'Harmattan

LA CAPACITÉ DE PENSER : LE RAISONNEMENT, LA CAPACITÉ D'ABSTRACTION, LA CAPACITÉ À PRENDRE LE TEMPS DE RÉFLÉCHIR

- ◉ Proposer des supports visuels pour appuyer la pensée
- ◉ Abstraire à partir de situations concrètes
- ◉ Proposer des étapes
- ◉ Co-construire des méthodes
- ◉ Sécuriser le cadre pour limiter l'angoisse
- ◉ Aménager des interactions: prendre conscience de sa propre pensée par rapport à celle des autres
- ◉ Tenir compte d'une certaine lenteur d'exécution
- ◉ Proposer des situations-problèmes

EXEMPLE RÉCAPITULATIF À ANALYSER

: FRANÇAIS - CLASSE CAP

- ⊙ **Objectif de la séance** : Ecrire un texte revendicatif.
- ⊙ **Mise en situation** : Visionnage d'un diaporama de photos présentant les conditions de vie des mineurs (en lien avec le programme d'histoire). Le diaporama est ensuite arrêté sur une diapo montrant la misère des enfants mineurs.
- ⊙ **Interactions** :
 - *Dans le cadre de votre examen, vous aurez à produire un texte.*
 - *Vous commencez votre texte par je : vous êtes un enfant. Vous dites ce que vous ressentez. Vous commencez par : je suis un enfant.*
 - *Monsieur, je n'ai pas d'idées ! C'est pour ça que je t'ai mis un diaporama.*
 - *Ils sont crades ! Utilise un registre de langue courant. Rappelle toi les registres de langue.*

LES DIFFICULTÉS DES ENSEIGNANTS:

LES ÉCUEILS À ÉVITER :

- Faire classe comme au primaire
- Faire classe comme au collège
- Recherche de réussite et performance immédiate (aide demandée, copie, refus de travailler, agressivité): *ne pas se laisser happer par des tâches faciles et stéréotypées*

SITE ET DOCUMENTS

Les documents de la formation ainsi que des ressources seront proposées sur le site de l'ASH :
Espace ASH 67

à la rubrique Dispositifs 2nd degré, SEGPA-EREA

- Formation 2nd degré :
 - diaporama sous format pdf,
 - document aide pour l'enseignant nouvellement nommé en SEGPA,
 - tableau adaptation à la grande difficulté scolaire
 - documents d'accompagnement des anciens programmes
- Outils : Modèle départemental de PIF
- Textes officiels : Circulaire SEGPA

ESPACE ASH

www.circ-ienash67.ac-strasbourg.fr/index.php?cga=fr

Actualiser Nouvelles

Circonscription ASH

- L'équipe de circonscription
- Enseignants référents
- Les structures de l'ASH

Ressources institutionnelles

- Circulaires départementales
- Instructions officielles
- Rapports Inspection Générale
- Ressources EDUSCOL
- Ressources ONISEP

Dispositifs 1er degré

- Les CLIS
- Les RASED

Dispositifs 2nd degré

- Adaptation scolaire SEGPA
EVA
 - EGPA Textes officiels
 - Outils
 - Liste - carte - plaquette présentation
 - Formation EREA
 - Oriantation EGPA- CDO
 - formation second degré
- Handicap - ULIS


Pour l'Accompagnement pour la Scolarisation des jeunes Sourds (PASS)

- PASS

Établissements et services spécialisés


- Établissements sanitaires et médico-sociaux (E SMS)
- Les SESSAD

Bienvenue sur l'espace ASH



INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE CHARGÉE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DE LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES HANDICAPÉS DU BAS-RHIN


adresse postale :
112 route de Bischwiller
BP 10002 – 67301 SCHILTIGHEIM CEDEX
Téléphone : 03.88.33.88.93
Fax : 03.88.81.25.12
e-mail :
ienash67@ac-strasbourg.fr



accès aux locaux :
(rue aënenna) - (Zinzirare)
9 rue des Pompiers - SCHILTIGHEIM
entrée : portail se trouvant derrière la Maison du Jeune Citoyen

Les 6 dernières nouvelles

SEMAINE DES MATHÉMATIQUES 5 - par ienash (Secrétariat) le 16/03/2013 @ 11:11



La Mission Mathématique 67 organise avec le concours de la ville de STRASBOURG, la première journée des ateliers de jeux mathématiques. Elle aura lieu le samedi 23 mars 2013 à la Maison des Associations, place des orphelins.

des depuis www.circ-ienash67.ac-strasbourg.fr/...

ESPACE ASH

www.circ-lemash67.ac-strasbourg.fr/articles.php?lng=fr&pg=306

Accueil Nouvelles

Circoscription ASH

- L'équipe de circoscription
- Enseignants référents
- Les structures de l'ASH

Ressources institutionnelles

- Circulaires départementales
- Instructions officielles
- Rapports Inspection Générale
- Ressources EDUSCOL
- Ressources ONISEP

Dispositifs 1er degré

- Les CLIS
- Les RASED

Dispositifs 2nd degré

- Adaptation scolaire SEGPA - EREA
 - EGPA Textes officiels
 - Outils
 - Liste - carte - plaquette présentation
 - Formation EREA
 - Orientation EGPA- CDO
- Formation second degré
- Handicap - ULIS

Pôle d'Accompagnement pour la Scolarisation des jeunes Sourds (PASS)

- PASS

Etablissements et services spécialisés

- Etablissements sanitaires et médico-sociaux (E-SMS)
- Les SESSAD

Adaptation scolaire SEGPA - EREA - formation second degré

Documents proposés dans le cadre de la formation des enseignants du second degré "Enseigner en SEGPA" par l'ASH 67, le 8 avril 2013.

Documents présentés à la formation :

Programme de la journée de formation

Diaporama "Enseigner en SEGPA, connaître les difficultés des élèves"

La circulaire SEGPA se trouve dans la boîte adaptation scolaire SEGPA, onglet "textes officiels".

Le modèle départemental de PIF se trouve à l'onglet "Outils".

Une sélection d'outils à télécharger :

Document "Aide pour l'enseignant nouvellement nommé en SEGPA" (attention, cet outil contient un paragraphe institutionnel concernant les enseignants du 1er degré dont il ne faut pas tenir compte).

Tableau "Adaptation à la grande difficulté scolaire"

Un lien pour télécharger les documents d'accompagnement des anciens programmes de la SEGPA. Les analyses des difficultés des élèves restent d'actualité.

Conseils d'un groupe de travail en SEGPA, pour gérer la classe

Analyse des difficultés en français en SEGPA par Benoit Boule.

Date de création : 02/04/2013 @ 11:13
Dernière modification : 02/04/2013 @ 11:48
Catégorie : Adaptation scolaire SEGPA - EREA
Page sur 1 total

Imprimer l'article

Scolarisation des élèves handicapés

- La MDPH du Bas-Rhin
- La boîte à outils départementale pour la scolarisation des élèves handicapés
- la boîte à outils nationale pour la scolarisation des élèves handicapés

Auxiliaires de vie scolaire

- Doc. de réflexion pour les équipes
- Documents à l'usage des AVS
- Guide AVS pour les parents d'élèves
- Guide pratique à l'usage des chefs d'établissement

Troubles spécifiques des apprentissages

- Repérage et Généralités
- Scolariser tous les élèves DYS
- Pôle Dys
- Formations
- Elèves intellectuellement précoces

Situations de handicap

- Généralités sur la scolarisation des élèves
- Handicap mental
- Handicap moteur
- Handicap sensoriel
- Troubles du comportement
- Troubles du spectre autistique

Ressources